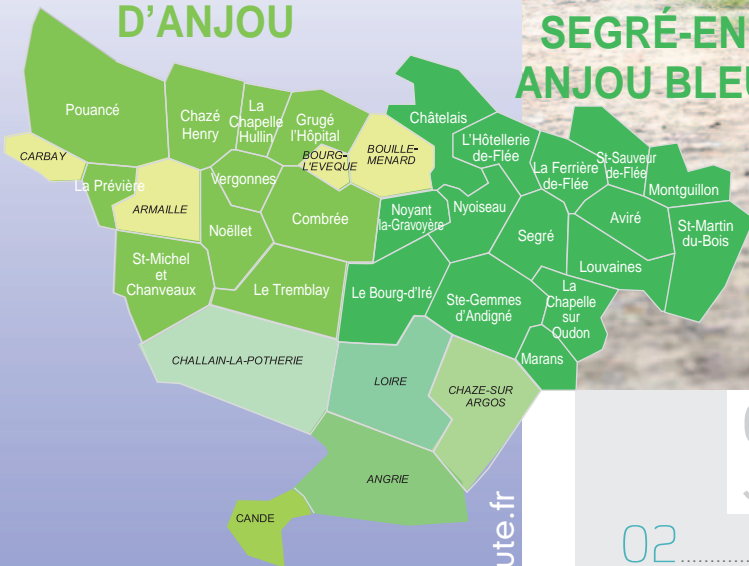


Lettre d'information



OMBRÉE
D'ANJOU

SEGRÉ-EN
ANJOU BLEU



Sommaire

02	Edito
03-05	Environnement
06	Urbanisme
07	Habitat / Cadre de vie
08-09	Développement économique
10-11	Tourisme
12	Communication

Septembre
2021

EDITO

En dépit de cette période de crise sanitaire qui n'en finit pas, les activités de la Communauté de Communes se poursuivent à un rythme soutenu.

Après avoir retenu le cabinet qui va nous accompagner tout au long de son élaboration, nous avons lancé notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et engagé les modalités de concertation notamment sur le diagnostic agricole. Elles vont se poursuivre lors de quelques 200 réunions, dans la perspective de rencontrer tous les publics associés.

Le 1er janvier 2022, nous exercerons les compétences assainissement collectif ainsi que la collecte et le traitement des déchets.

Pour ce faire, des comités de pilotage ont été constitués afin d'arrêter, pour l'assainissement, le mode de fonctionnement, le schéma directeur d'investissement et l'harmonisation des tarifs. Pour ce qui concerne les déchets, il s'agit d'intégrer au sein d'Anjou Bleu Communauté, les services du Sisto et du Syctom du Loire Béconnais qui assuraient ces collectes sur une partie de notre territoire.

Nous avons également lancé un concours d'architecture pour la réalisation du pôle tertiaire sur l'ancien site Juret à Segré.

Le dossier de réhabilitation du chemin de halage le long de l'Oudon avance bien. Nous en sommes au troisième comité de pilotage concernant son profil et avons commencé les acquisitions foncières.

Pendant ce temps, l'activité économique a repris son rythme de croisière, les réalisations se poursuivent. Vous pouvez voir s'installer INNOV'IA sur l'Anjou Actiparc du Segréen, tandis que de nouveaux projets se dessinent.

Le dernier week-end de septembre, vous serez invités à participer aux « Trans'Citadelles » sur la voie verte Château-Gontier/Segré-Pouancé/Châteaubriant. Cette manifestation festive est voulue et mise en place par les trois communautés de communes traversées par cette voie. Ne manquez pas dès à présent de réserver cette date sur vos agendas.

Le Président,
Gilles GRIMAUD

CONTACT



Place du Port
BP 50148
49501 SEGRE-EN-ANJOU BLEU Cedex
Tél. 02 41 26 51 27
contact@anjoubleucommunaute.fr

www.anjoubleucommunaute.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi :
09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00
Vendredi :
09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 00

Publication : CC Anjou Bleu Communauté
Directeur de la publication : Gilles GRIMAUD
Rédaction : les services d'Anjou Bleu Communauté
Mise en page/Impression : Imprimerie J. Blin
Tirage : 17 000 exemplaires **N° ISSN :** 2681-4257
Crédits photos : Anjou Bleu Communauté
Adobe Stock

LA TRIBUNE LIBRE

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est en cours. Il est nécessaire que vous y participiez. Donnez à ABC les informations qui vous semblent importantes :

- Environnement : haies, zones humides, vieux et beaux arbres etc.
- Bâti ancien : lavoirs, vieux ponts, moulins, vieilles demeures etc.



Réorganisation du service Environnement au 1^{er} janvier 2022

Comme évoqué dans la précédente lettre, au 1^{er} janvier 2022, les services d'Anjou Bleu Communauté intégreront la gestion de la collecte et du traitement des déchets des secteurs de Candé et de Segré, en lieu et place du SYCTOM du Loire Béconnais et du SISTO (en plus du secteur Pouancéen).

Par ailleurs, le service d'assainissement collectif des eaux usées, jusqu'à présent assuré par les communes, sera également transféré à ABC.

Cette harmonisation à l'échelle de la Communauté de Communes, rendue obligatoire par la loi du 7 août 2015, permettra de maintenir le service au plus près des habitants de nos communes tout en mutualisant les moyens.

Si l'organisation administrative change, le service rendu actuellement aux habitants reste identique.

Le service prévention et gestion des déchets c'est :

- 15 000 bacs individuels à ordures ménagères (3 500 tonnes/an)
- 160 points recyclages (3 900 tonnes/an)
- 5 déchèteries (11 900 tonnes/an)

Le service d'assainissement des eaux usées c'est :

- 250 km de canalisation de collecte
- 46 stations d'épuration
- Le suivi et le conseil sur l'assainissement individuel pour 3 900 foyers

Pour toute information : dechets@anjoubleucommunaute.fr - assainissement@anjoubleucommunaute.fr



Jacques ROBERT

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) Découvrez notre métier : **Technicien assainissement**

Le saviez-vous ?

Chaque personne consomme en moyenne par jour, 140 litres d'eau pour la vaisselle, la douche, la lessive, les toilettes. Cela représente à l'échelle d'ABC plus de 1,5 million de m³ d'eaux usées par an, (soit l'équivalent de 400 piscines olympiques) qu'il est nécessaire de traiter avant le retour au milieu naturel sans le polluer et sans engendrer de risque sanitaire !

Une habitation sur trois est située hors zone agglomérée et donc non raccordée au réseau d'assainissement. L'assainissement non collectif, également appelé assainissement individuel ou assainissement autonome, consiste à traiter les eaux usées de votre habitation sur votre terrain.

Le technicien assainissement est là pour s'assurer que votre installation d'assainissement non collectif est en bon état de fonctionnement. En cas de travaux, il vérifie sa conception et la réalisation des travaux, vous accompagne pour un traitement efficace et sans problème. En cas de vente, il assure la réalisation du diagnostic réglementaire.



Comment bien entretenir votre installation ?

Une vérification et un entretien régulier de votre installation sont nécessaires. La fosse toutes eaux doit être notamment vidangée par une entreprise spécialisée. Pour une utilisation normale, la fréquence des vidanges est de 4 ans.

Si votre installation possède des équipements complémentaires (bac à graisse ou préfiltre), assurez-vous régulièrement de leur bon fonctionnement et de leur entretien.

N'hésitez pas à contacter le SPANC, il pourra répondre à vos questions relatives à l'assainissement non collectif et au contrôle périodique.



Pour toute information : 02 85 29 11 57 - assainissement@anjoubleucommunaute.fr

Christophe GUINEHEUX

Plan Climat pour un territoire en transition

Face à l'urgence climatique et aux changements nécessaires, le territoire de l'Anjou Bleu s'est engagé, en 2019, dans la réalisation de son Plan Climat Air Energie Territorial dit « PCAET ».

Après deux ans de construction du projet, le Conseil Syndical du Pays de l'Anjou Bleu a validé le 21 avril dernier le contenu de ce plan. **Place désormais à l'action** et à l'investissement de chacun pour que les défis majeurs face auxquels nous nous trouvons soient résolus par une multitude d'actions et d'initiatives locales ! Intervention sur le parc de logements, production d'énergies renouvelables, alimentation durable, mobilités moins émettrices de CO2, c'est collectivement que les réponses pourront être apportées !

Zoom sur le photovoltaïque

Filière clé de la transition énergétique de notre territoire, la production d'électricité d'origine solaire (photovoltaïque) doit être multipliée par 4 d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de notre PCAET. Afin d'atteindre cet objectif, Anjou Bleu Communauté et les 8 autres intercommunalités de Maine-et-Loire ont décidé de s'associer au SIEM (Syndicat d'Energies de Maine-et-Loire), aux associations ALISEE, ATLANSUN et ORACE (respectivement engagées dans la sensibilisation du grand public à la sobriété énergétique, l'accompagnement des entreprises à la maîtrise de l'énergie et le développement de la filière photovoltaïque en Pays de la Loire) et la Chambre d'Agriculture, en créant le projet « SOLAIRE EN ANJOU ». Que vous soyez un particulier qui souhaite équiper sa toiture, une entreprise qui rénove son bâtiment ou cherche à optimiser ses surfaces de parkings ou un agriculteur, **une solution s'offre à vous pour contribuer à la transition énergétique et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés collectivement !**

Plus d'infos et toutes les réponses aux questions que vous vous posez : <https://solaireenanjou.fr/>

Et toujours le cadastre solaire pour évaluer le potentiel de votre toiture en vue d'y installer des panneaux photovoltaïques.

<https://maine-et-loire.insunwetrust.solar/>



Quel est le programme en matière de réduction de la consommation d'énergie d'ici 2030 (par rapport à 2015) ?



Point de repère

Parvenir à diminuer d'autant la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel reviendrait à réaliser l'équivalent de 500 rénovations par an jusqu'en 2030, sur le territoire de l'Anjou Bleu.

GESTION DES DÉCHETS



Daniel BROSSIER

La beauté du tri dans la salle de bain !

Je trie partout !

Même dans ma salle de bain, mes emballages vidés et triés seront recyclés !

- **Flacons** et **bidons** de produits d'hygiène, d'entretien et de parfum,
- **Tubes** et **pots** de cosmétiques,
- **Boîtes** en carton, rouleaux de papier WC,
- **Plaquettes** vides et autres emballages de médicaments ainsi que la **notice** en papier
- **Aérosols** de mousse à raser ou désodorisant,
- **Sur-emballages** autour des couches...

Tous au tri !



Bien vider les emballages
avant de les trier
Ne pas les emboîter
les uns dans les autres



Nous ne sommes pas des sauvages ! Ne nous comportons pas comme tels !
Les déchets triés sont à déposer en vrac dans les conteneurs de tri : pas en dehors !

Un dépôt sauvage = une amende allant jusqu'à 1 500 euros !

Faites-le vous-même ! Simple et économique

On a tous le choix de faire au lieu d'acheter !

Cela génère moins de déchets d'emballages et en achetant moins c'est plus économique.

Voici quelques exemples : à vous de choisir !



FAIT MAISON (mini déchets)

Je choisis de faire :

- **mes yaourts** (aromatisés selon les goûts) : confiture, fruits coupés, vanille)
- **mon gâteau** (part transportable)
- **ma compote**
- **mon sandwich**
- **mon tissu alimentaire lavable** (cire d'abeille chauffée sur un tissu en coton)
- **ma lessive** (savon de marseille + bicarbonate de soude + huile essentielle + eau)
- **mes cotons lavables** (découpés dans une serviette usagée)
- **mon éponge lavable** (morceaux de tissus entremêlés)



PRODUITS TOUT PRÊTS

Au lieu d'acheter :

- **un pack de 6 yaourts**
- **des gâteaux emballés individuellement**
- **des gourdes de compote**
- **un sandwich emballé**
- **un rouleau de film étirable alimentaire**
- **un bidon de lessive**
- **un sachet de cotons jetables**
- **une éponge jetable**



ÉCRIVONS NOTRE TERRITOIRE !



Anjou Bleu Communauté souhaite construire une vision d'avenir partagée et à la hauteur des enjeux sociaux, économiques et écologiques qui se présentent à nous. Pour construire cette vision d'avenir, deux documents, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le Plan paysage, sont initiés en parallèle, documents complémentaires à la même finalité : **veiller au maintien de la qualité de vie en Anjou Bleu.**

Pour quoi faire ?

Comment organiser et aménager le territoire ? Comment faire cohabiter l'habitat, les activités économiques et agricoles, les espaces naturels, les services et équipements, la mobilité ? Comment valoriser notre patrimoine et notre identité ? Quel devenir pour notre agriculture et notre bocage ? Comment répondre aux défis d'aujourd'hui et aux besoins de demain ? ... **C'est pour répondre à toutes ces questions que les élus d'Anjou Bleu Communauté ont souhaité engager l'élaboration d'un PLUi.** C'est également ce document qui définira l'ensemble des règles futures en matière de construction sur le territoire d'ABC et ce, en se projetant sur l'avenir souhaité à horizon 2040 !



Le calendrier :



Une démarche partagée avec les communes, les habitants et les acteurs du territoire :

Vous avez un projet ?

Vous souhaitez participer à la construction du PLUi ? C'est le moment !

Dans 3 ans, il sera trop tard !

- ◆ En participant aux réunions publiques organisées aux cours des mois à venir et permettant d'échanger sur le projet.
- ◆ En complétant les registres de concertation à disposition au sein de toutes les mairies
- ◆ En vous rendant sur le site internet d'ABC, à la rubrique «Urbanisme»

Par mail : plui@anjoubleucommunaute.fr

Par courrier : Anjou Bleu Communauté Place du Port - BP 50148 - 49501 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU CEDEX

Cap sur 2040 ! Parole d'élue : Françoise COUÉ, Vice-Présidente d'Anjou Bleu Communauté, en charge de l'Urbanisme

« Elaborer un document tel que le PLUi ne se fera pas sans la participation de tous. Les enjeux majeurs qui sont ceux de notre territoire doivent être appréhendés par chacun. Nous nous tiendrons à votre disposition au cours des années d'élaboration du PLUi (d'aujourd'hui à 2025) pour répondre à toutes les questions et veiller à la bonne prise en compte des attentes des habitants d'ABC dans ce projet structurant. Que vous soyez propriétaire, agriculteur, membre d'une association, commerçant, habitant, usager, chef d'entreprise, étudiant, retraité ou tout simplement intéressé par le devenir de notre territoire, je vous invite à utiliser les moyens mis à votre disposition pour obtenir des informations ou faire remonter vos attentes sur ce projet de PLUi. »

HABITAT/CADRE DE VIE



Jean-Noël GAULTIER

Élaboration d'un Plan de Paysage

Anjou Bleu Communauté fait partie des 15 lauréats de l'appel à projet national «Plans de Paysage» 2020.

Vous avez dit Plan de Paysage ?

Cette démarche originale vise à comprendre les valeurs des paysages et influencer sur leurs évolutions. Elle s'appuie sur un

processus participatif large pour établir un diagnostic, puis coconstruire des objectifs de qualité paysagère, et enfin, élaborer un programme d'actions spatialisé, avec une visée opérationnelle.

À cet effet, le bureau d'études dispose d'outils de communication innovants et interactifs : voyages collectifs avec les habitants, ateliers d'écriture prospectifs, micro-paysage, atelier avec les jeunes, expositions...

QUELS PAYSAGES POUR DEMAIN ?

Le plan de paysage un outil :

- pour mieux connaître et comprendre le territoire et ses richesses ;
- pour co-construire les paysages de demain ;
- pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité des communes.

Pour participer, ou tout simplement vous informer de son avancement, suivez-nous ici : www.ppanjoubleucommunaute.com

Opération de Revitalisation du Territoire

Le 26 mai dernier, Anjou Bleu Communauté s'est engagée aux côtés des communes de Candé, d'Ombree d'Anjou et de Segré-en-Anjou Bleu, dans une dynamique de revitalisation du territoire au travers de la signature d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain ». Les collectivités ont désormais 18 mois pour mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) !

À cet effet, Anjou Bleu Communauté a recruté un bureau d'études qui aura en charge la rédaction du document d'ORT, mais aussi la préfiguration d'un service de la rénovation énergétique qui devrait voir le jour au 1^{er} janvier 2023.

Afin d'alimenter son diagnostic, le bureau d'études ira au contact des propriétaires dans les périmètres d'études. Des courriers seront envoyés et une enquête en ligne a été spécialement créée. Votre avis nous intéresse !



En attendant la mise en place d'une politique de l'habitat homogène sur tout le territoire, des dispositifs d'amélioration de l'habitat existent. Pour tout renseignement, consultez notre page dédiée :

<https://www.anjoubleucommunaute.fr/amelioration-de-lhabitat/>



L'ANAH a mis en place une nouvelle aide à la rénovation énergétique MaPrimeRénov'. Depuis le 1er janvier 2021, cette aide est ouverte à tous les ménages et aux bailleurs sans condition de ressources, renseignez-vous sur

www.maprimerenov.gov.fr !



ATTENTION

Soyez vigilant au démarchage !

Pour mettre fin aux pratiques agressives de démarchage téléphonique, la loi du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux a posé le principe d'une interdiction stricte de tout démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Gilles GRIMAUD

Création de la société LPS ECHAFAUDAGES 49



Chantier actuellement réalisé par la sté LPS Echafaudages 49

Messieurs MAINDROU et RIGAULT ont décidé de créer l'entreprise LPS ECHAFAUDAGES 49 au printemps 2021. Ils occupent depuis le 1^{er} avril dernier, un bâtiment relais appartenant à Anjou Bleu Communauté, d'une superficie

de 1 050 m² situé sur la ZAE de la Grand Prée à Pouancé.

Spécialisée dans l'installation de structures métalliques, le choix d'une implantation sur le territoire est apparu comme une évidence pour les gérants de cette société, afin notamment d'être au plus près des agglomérations (Angers, Laval, Nantes, Rennes, ...) et de sa clientèle.

LPS Echafaudages 49 - 10 rue de la Grand Prée - Pouancé - 49420 Ombrée d'Anjou - Tél : 02 41 61 16 02 - Email : rodolphe@lps-e.fr

Début des travaux pour INNOV'IA



Comme évoqué dans la dernière lettre d'Anjou Bleu Communauté, INNOV'IA a décidé d'implanter sa nouvelle unité de production sur l'Anjou Actiparc du Segréen à Ste Gemmes d'Andigné.

Cette société reconnue comme le leader européen dans la fabrication sur-mesure de poudres, consacre son

activité à l'industrie alimentaire (alimentation humaine et animale), mais également à l'industrie pharmaceutique, cosmétique et la chimie fine.

Les travaux ont ainsi débuté au début de l'année

2021, et s'achèveront à l'été 2022, pour une mise en production à l'automne de la même année.

Ce site de séchage par atomisation, comprendra dans un premier temps, 3 unités de production.

L'entreprise qui a organisé, avant l'été, une visite de ce chantier d'envergure, travaille actuellement avec les acteurs de l'emploi, sur les modalités de recrutement à mettre en place au cours des prochains mois.

Les premiers recrutements interviendront dès janvier 2022 et s'étaleront jusqu'en mars 2023, avec potentiellement, un effectif d'une cinquantaine de salariés au cours de l'année 2023.



Société INNOV'IA : 4, rue Samuel Champlain - Zone Agrocéan - Chef de Baie - 17000 LA ROCHELLE - www.innovia.com

La société SALAISONS TRADITIONS SERVICES s'agrandit

L'entreprise SALAISONS TRADITIONS SERVICES, située sur la ZAE d'Etriché à Segré, est spécialisée dans la production de charcuterie (andouilles, tripes, ...), et la négoce de produits à destination des commerces de proximité (boucherie, supérette, traiteur...).

La société, qui compte 12 salariés, a sollicité la Communauté de Communes, propriétaire des lieux, afin de réaliser une extension du bâtiment de 900 m² qu'elle occupe actuellement, et ainsi améliorer le

confort de travail des salariés lors du chargement des produits, notamment en cas d'intempéries.

Afin de répondre à la demande de l'entreprise, la collectivité a décidé de réaliser un auvent d'environ 90 m². Les travaux sont prévus au mois de septembre 2021, sur la partie arrière du site.



Salaisons Traditions Services - 5 rue Jean Monnet - ZAE d'Etriché 49500 Segré-en-Anjou Bleu / Tél. 02 41 61 11 30 / Mail : contact.stegardais@orange.fr

Développement de la société PRONK

Cette entreprise spécialisée dans la maintenance de matériel de travaux publics en épandage de liant et de gravillons, intervient dans plusieurs pays européens ainsi que hors Europe.

Afin de poursuivre son développement, Monsieur PRONK recherchait un local sur le territoire. La collectivité lui a ainsi proposé un bâtiment de 438 m² situé sur la zone d'activités de l'Ombree à Combrée,

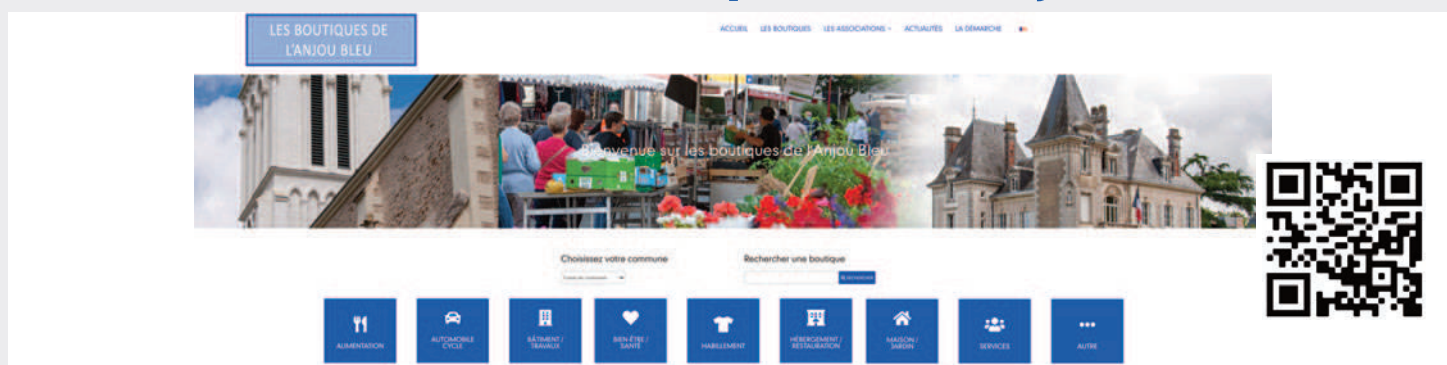
et libéré par le précédent locataire au printemps dernier.



Après une courte période de location (6 mois), l'entreprise a décidé de se porter acquéreur du bâtiment avant la fin de l'année 2021.

Entreprise Pronk - ZAE de l'Ombree - Boulevard Denis Papin - Combrée - 49520 Ombree d'Anjou / www.pronk.fr

Nouveau site internet : Boutiques de l'Anjou Bleu



La collectivité, en partenariat avec les associations des commerçants, artisans et indépendants des villes de Candé, Pouancé et Segré-en-Anjou Bleu, a décidé de réaliser un site internet de type «vitrine», afin que les professionnels du territoire puissent référencer leurs entreprises.

Ce site permet aux commerçants, artisans et indépendants de référencer leurs entreprises, et ainsi faire connaître leurs activités auprès de potentiels clients, et notamment les habitants de la Communauté de Communes.

Le site présente aux usagers les éléments suivants :

- les activités commerciales et artisanales présentes sur le territoire de la Communauté de Communes
- les actualités sur l'activité économique locale
- les différentes manifestations des trois associations de commerçants (Assamble, CCA de Pouancé, Candé Avenir Entreprises)

Ce service est intégralement gratuit, aussi bien pour les entreprises que pour les habitants.

Commerçants, artisans, indépendants, inscrivez-vous gratuitement sur boutiquesanjoubleu.fr

Transmission des exploitations agricoles

Vous cherchez à transmettre votre exploitation ?

Identifier les aspects de votre transmission, connaître la valeur de votre exploitation, rencontrer des repreneurs...

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans les différentes étapes de votre projet de transmission. Un premier entretien avec un conseiller spécialisé vous permet d'exprimer votre projet, vos souhaits et de définir un accompagnement adapté avec les échéances à venir et les pièges à éviter.

Futur chef d'entreprise agricole, vous souhaitez construire votre projet en sécurisant votre avenir professionnel ?

Devenir agriculteur est un choix d'avenir. Créer ou reprendre une entreprise agricole nécessite des compétences, des outils, des moyens. Il est indispensable de bien mûrir et construire son projet avant de se lancer.

Point accueil installation de Maine-et-Loire :
tél. 02 41 96 76 76



AIDES FINANCIÈRES POUR LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

L'hiver dernier la campagne de plantation a permis de restaurer sur nos communes 25 km de haies. Bravo aux 45 planteurs qui se sont mobilisés !

Pour en savoir plus : contacter le Syndicat du Bassin de l'Oudon au 02 41 92 52 84



Jacques GODDE

La Mobilité

Depuis le 1^{er} juillet 2021, Anjou Bleu Communauté est Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), en lieu et place des communes. Il s'agit désormais de réfléchir aux besoins des habitants et usagers, pour développer :

- Les mobilités actives : marche à pied, vélo, vélo à assistance électrique et tout autre mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle
- Les mobilités partagées : covoiturage, autopartage, micro-transport collectif
- Les mobilités solidaires, en lien avec les communes.

Il convient de préciser que la Région Pays de la Loire

conserve l'organisation des services de mobilités dépassant le cadre de l'intercommunalité, et notamment le transport régulier (réseau Aléop), le transport scolaire et le transport à la demande.

Parole d'élus : Jacques GODDE

« Si les besoins en matière de mobilité sont importants, les réponses doivent être innovantes et multiples, au regard du contexte propre à chacun dans ses déplacements. Ainsi, une réflexion rapidement déclinée en plan d'actions sera élaborée au cours du second semestre. »

Brève... Reprise de l'Enquête Mobilités

Initialement envisagée en janvier 2021 (cf. Anjou Bleu Com' #2), l'enquête mobilités pour laquelle certains d'entre vous ont été sollicités, a dû être suspendue. En effet, au

regard du contexte sanitaire de janvier 2021, il a été jugé plus opportun de reporter cette enquête. Celle-ci redémarre en septembre 2021.



TOURISME

Projet de voie verte entre la Loire-Atlantique et Candé

L'étude environnementale du projet de voie verte entre Saint-Mars-la-Jaille et Candé a débuté en 2021. Les travaux sont envisagés pour la fin de l'année 2022.



Projet de voie verte entre Segré et le Lion d'Angers



Les études de faisabilité du projet de voie verte entre les deux communes, le long du halage de la rivière l'Oudon ont commencé au cours de cette année.

Voie Verte : les bornes de comptage

En juillet 2020, des bornes de comptage de passages ont été installées sur la voie verte Segré-Pouancé, une à Sainte Gemmes d'Andigné et l'autre à Pouancé.



En avril dernier, une troisième borne pour la voie verte Segré-Chemazé, a été posée à Segré.

Nombre de passages

Sur une année (Juillet 2020 à juillet 2021)

- Pouancé = 37 886 passages
dimanche 12 juillet 2020 = 462 passages
- Sainte-Gemmes d'Andigné = 46 432 passages
Dimanche 12 juillet 2020 = 691 passages

Sur quatre mois (d'avril à juillet 2021)

- Segré = 29 534 passages
le dimanche 22 mai 2021 = 735 passages

Brève... La pose de signalétique de jalonnement de la voie verte entre Segré et Pouancé est programmée cet Automne.

Les Trans'citadelles : les voies vertes en fête !



Comment est né le projet des Trans'citadelles ?

Les Présidents des 3 Communautés de Communes se sont concertés en fin d'année dernière et l'idée d'organiser un événement commun est ainsi née lors de cette rencontre.

- Grâce à la collaboration des trois Communautés de Communes, le logo des Trans'citadelles a été créé et adopté par l'ensemble des acteurs de ce projet.
- Vous le retrouverez sur le parcours de l'évènement mais aussi sur les pages Facebook et Instagram dédiées aux Trans'citadelles.

En quoi consiste l'évènement ?

Les Trans'citadelles ont pour objectif de promouvoir les 3 territoires reliés par la voie verte, mais également d'inaugurer la voie verte à l'échelle d'Anjou Bleu Communauté. Initiation à la pratique du vélo électrique, initiation au gyropode, sensibilisation aux bonnes pratiques des voies vertes, stands de producteurs locaux... Plusieurs animations seront présentes sur le parcours, de quoi ravir les petits **comme les grands** !

Comment se renseigner sur les Trans'citadelles ?

Toutes les actualités des Trans'citadelles seront publiées sur la page Facebook et Instagram de l'évènement. Vous pouvez également vous renseigner auprès des stands présents sur le parcours ou bien à l'adresse mail : lestranscitadelles@gmail.com



On se donne donc rendez-vous le **dimanche 26 septembre 2021**, de 10h à 18h sur les différents lieux de l'évènement !



VOIES VERTES CONNECTÉES

70 km² à partager et à découvrir!

Châteaubriant ➤ Segré-en-Anjou Bleu ➤ Château-Gontier





Intramuros : une application mobile pour tout savoir sur votre commune et Communauté de Communes

Anjou Bleu Communauté a lancé Intramuros au mois de décembre dernier, 1351 habitants du territoire sont abonnés à ce jour.

Cette application citoyenne mobile permet de s'informer, d'alerter et de participer à la vie locale.

Elle propose plusieurs onglets : Services, Journal, Agenda et Découvrir.

Par exemple, l'onglet Services regroupe toutes les infos pratiques avec un annuaire (ligne directe de la Mairie, la Communauté de Communes). L'onglet Signaler permet aux utilisateurs de prévenir la mairie, la Communauté de Communes d'un problème rencontré en joignant si besoin une photo et en se géolocalisant, ...

Simple d'utilisation et intuitive, elle est disponible sur tablette et smartphone, vous pouvez la télécharger via le QR code ci-dessous ou la télécharger gratuitement sur smartphone Android (PlayStore) et Apple (AppStore).

▼ TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ▼



The advertisement features the Anjou Bleu Communauté logo at the top left. The main text reads 'Anjou Bleu Communauté est sur IntraMuros'. Below this, there are icons for Google Play and the App Store, with the text 'Téléchargement gratuit'. A smartphone is shown displaying the app's interface. At the bottom, a QR code is provided for downloading the app. The background of the ad shows a scenic landscape with a river and trees.

Site internet Vous y trouverez les informations relatives au développement économique, la gestion des déchets, l'assainissement, l'habitat (les aides aux travaux par exemple), l'urbanisme...

www.anjoubleucommunaute.fr



Facebook Pour consulter toute l'actualité d'Anjou Bleu Communauté... Et interagir avec nous !

